
Thème : Economie circulaire – Etude de flux sur zone industrielle (Saôneor)

Contexte :

Le Grand Chalon est une communauté d'agglomération de 37 communes (51 au 1er janvier 2017). Le territoire est marqué par une forte présence d'activités industrielles, d'entreprises de grande envergure (Areva, St Gobain, International Paper...) et de filières structurées (métallurgie, BTP, recyclage, transports).

Les projets portés par les entreprises locales en matière d'économie circulaire sont déjà nombreux :

- Optimisation de lignes de production ou process de fabrication,
- Récupération, traitement et valorisation des déchets de fabrication,
- Intégration de matériaux recyclés dans le process de fabrication,
- Création de produits d'isolation biosourcés.

Le Grand Chalon est également impliqué dans plusieurs projets intégrant les principes de l'économie circulaire :

- Mise en service de l'unité de tri méthanisation du SMET 71,
- Partenariats avec des entreprises locales (ID'EES 71 pour la production de ouate de carton, Veolia et Chalon Energie pour l'intégration de déchets bois dans les chaufferies reliées au réseau de chaleur, Emmaüs pour le développement du réemploi des objets déposés en déchetterie).

Au-delà de l'implication dans plusieurs projets concrets, la collectivité souhaite renforcer encore son positionnement sur le sujet en vue d'appuyer ses stratégies d'intervention en matière de :

- Développement économique (adoptée en avril 2015) et en particulier son axe n° 3 « Animer le tissu économique local et renforcer l'ancrage territoriale des entreprises »,
- Environnement et de développement durable (adoptée en octobre 2015) et en particulier son volet transversal « Renforcer la proximité entre le Grand Chalon et les acteurs du territoire pour sensibiliser et accompagner aux changements de comportements ».

Pour cela, la collectivité a engagé en lien avec 36 entreprises locales une étude de flux ciblée sur la zone Saoneor (ex ZI Nord), support à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale.

Réunies le 9 novembre 2017, les entreprises ont prendre connaissance des 19 potentielles synergies identifiées et sélectionner 5 projets sur lesquels ont commencé à être engagées des études de pré-faisabilité.

Objectifs :

L'objet du stage est de poursuivre les études de pré faisabilité de ces 5 projets et de contribuer activement leur mise en oeuvre :

- Développer la valorisation locale du bois (test techniques en cours);
- Développer la valorisation locale des papiers/cartons (étude déléguée à un prestataire externe),
- Mutualisation de l'achat de gaz et d'électricité : accompagnement des entreprises intéressées;
- Collecte spécifique sur certains types de déchets :
 - – Glassine : tests à engager
 - – Polystyrène : Service à développer,
 - - Films plastiques / housse : Service à développer,
 - - EPI usagés : Test à engager,
- Mutualiser un espace de stockage ;

La mise en œuvre de l'étude s'appuiera sur la mobilisation de :

- L'expertise de partenaires externes : CCI, CMA, OREE et syndicats de branches, Club Saôneor, ADEME, Région,
- Des outils méthodologiques.

Le stagiaire aura pour mission de :

- Mobiliser les partenaires de la collectivité et les entreprises locales dans la mise en œuvre des études,
- Organiser des temps de travail,
- Etablir des propositions pour validation,
- Rechercher des possibilités de financement,

Durée du stage : 4 à 6 mois (début souhaité : mars 2019)

Lieu du stage : Pôle environnement du Grand Chalon, 16 rue Louis Jacques Thénard à Chalon-sur-Saône

Tuteurs :

Boris PAGEAUX – Directeur adjoint développement durable et mobilités

Elsa RAYMOND – Chargée de mission développement économique, Enseignement supérieur, Emploi

Autres services partenaires en internes à la collectivité :

Direction Gestion des Déchets, Direction de l'Eau et de l'Assainissement

Formations – Compétences :

Niveau Bac +4 minimum

Connaissances indispensables en environnement et aménagement du territoire

Connaissance du monde des entreprises

Types de formations :

- Environnement / Développement Durable, intégrant une spécialisation environnement urbain et/ou lien avec les entreprises
- Ecole de commerce, intégrant une spécialisation environnement.

Contact

Boris PAGEAUX

Directeur adjoint

Direction Développement Durable et Mobilités

Ville de Chalon-sur-Saône - Agglomération du Grand Chalon

Téléphone : 03.85.43.86.10 / 06.85.43.53.07

Mail : boris.pageaux@legrandchalon.fr